

Master Droit des libertés parcours Pratique et théorie des libertés

Domaine :
Droit - Economie - Gestion

Mention :
Droit des libertés

UFR/Institut :
UPEC - UFR de Droit

Type de diplôme :
Master

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 3,
Bac + 4

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Lieu(x) de formation :
Créteil - Campus André Boulle

Accessible en :
Formation initiale,
Formation en alternance

Présentation de la formation

Le Master « Pratique et théorie des libertés » est une formation d'excellence, dotée d'un parcours spécifique dès le M1. Il se distingue par la combinaison d'approches pratiques et théoriques. Sa dimension pratique se manifeste par des enseignements appliqués, des partenariats ciblés avec des institutions de défense des libertés, cabinets d'avocats et professionnels et par la possibilité de suivre une formation d'apprentissage en M2 (au-delà des stages proposés dès le M1). Sa dimension théorique consiste à fournir aux étudiants des connaissances fondamentales dans diverses matières, de développer un regard distancié et critique, grâce à l'acquisition d'une solide culture juridique, comparative et philosophique.

La force de ce Master est de rendre les étudiants acteurs de leur formation. Ils seront amenés à défendre une argumentation juridique, écrite et orale, au soutien de questions de libertés, participer à des ateliers pratiques, favorisant une immersion de terrain, nourrir des liens avec des professionnels, développer leur personnalité intellectuelle (rédaction d'un article scientifique, mémoire de recherche ou appliqué, organisation d'événements et de podcasts, etc.).

Capacité d'accueil

CAPACITÉ D'ACCUEIL (125 caractères espaces compris)

25 étudiants en M1

25 étudiants en M2

Compétence(s) visée(s)

Analyser les textes, jurisprudences et doctrines relatifs aux droits et libertés.

Mobiliser les instruments juridiques nationaux, européens et internationaux dans le cadre d'une stratégie de défense des libertés.

Rédiger des actes juridiques complexes (recours, mémoires, rapports).

Construire une argumentation juridique solide et plaider ou présenter oralement une position juridique dans des contextes contentieux ou professionnels.

Travailler en réseau avec des partenaires institutionnels, associatifs ou juridiques.

Évaluer l'impact juridique et les enjeux sociaux et politiques d'une mesure affectant les droits.

Porter des initiatives concrètes, tournées vers la société civile, dans la diffusion du savoir et la communication autour du droit des libertés.

Adopter une posture critique face aux enjeux liés à l'usage du droit dans les contextes de crise, de répression ou de discrimination.

Poursuites d'études

Le Master « Pratique et théorie des libertés » favorise l'immersion professionnelle après l'obtention du diplôme en proposant en M1 et M2 des stages et à partir du M2 une formation en apprentissage, une opportunité rare pour un master en droit des libertés.

Le master est particulièrement recommandé pour les étudiants se destinant au CRFPA (préparation au Grand Oral de droits et libertés fondamentaux).

Les étudiants pourront aussi prolonger leurs études par un parcours doctoral (rédaction d'une thèse de doctorat) leur ouvrant une carrière d'enseignant-chercheur.

Débouchés professionnels

Au niveau national :

- CRFPA -Examen d'entrée à l'école d'avocat
- Carrières administratives : concours de la fonction publique ; Ecole nationale de la magistrature (ENM), Instituts régionaux d'administration (IRA), concours de l'administration pénitentiaire, police, collectivités territoriales (etc.),
- Chargé de mission ou d'étude dans des organismes et institutions de recherche public ou parapublic. Commission nationale consultative de droits de l'Homme (CNCDH), Défenseur des droits (DDD), (etc.).
- Cabinet de conseil ou d'audit en droit des libertés
- Chargé de mission au sein des partis politiques, institutions administratives et associations d'intérêt général.
- Doctorat en droit en vue de préparer les concours de recrutement des enseignants-chercheurs

Au niveau international :

- ONU
- Conseil de l'Europe
- OING

Environnement de recherche

Le master « Pratique et théorie des libertés » a l'ambition de renforcer les liens entre enseignement et recherche. Il s'inscrit directement dans les travaux de recherches de l'axe Libertés du Laboratoire Marchés-Institutions-Libertés. De façon générale, les étudiants seront invités à participer aux réseaux de recherches collectives de manière à développer leur acuité intellectuelle (workshops et séminaires, colloques et journée d'étude, conférences d'actualité).

Plus spécifiquement, les enseignements du master ont vocation à les initier à la recherche théorique et appliquée. Certains ateliers de l'UE3 favorisent une approche de terrain (données juridiques, entretiens etc.). Dès le M1, ils auront l'opportunité de rédiger un court article scientifique (sur une question actuelle de liberté), puis en M2, ils rédigeront un mémoire de recherche ou appliqué. Enfin, les étudiants pourront organiser divers événements : conférences, journée d'étude, podcasts destinés à la société civile (etc.).

Organisation de la formation

SEMESTRE 1 (M1)

- UE 1 : Savoirs et compétences générales en droit des libertés (8 ECTS)
- Droit approfondi des libertés (30h – 4 ECTS)
- Culture juridique des libertés (30h – 4 ECTS)
- UE 2 : Savoirs et compétences spéciales en droit des libertés (12

ECTS)

Procédure pénale et libertés (27h – 4 ECTS)

Administration, ordre public et libertés (27h – 4 ECTS)

Au choix : Libertés numériques/Bioéthique/FRAPP-Construction de l'Etat et politique des langues/ Contentieux constitutionnel/ Droit des étrangers (27h – 4 ECTS)

UE 3 : Savoirs et compétences techniques en droit des libertés (10 ECTS)

Atelier 1 : Actualités des libertés (21h – 4 ECTS)

Atelier 2: Méthodologie de la recherche (21h – 4 ECTS)

Atelier 3: LVE English Introduction to Fundamental Rights (21h-2 ECTS)

SEMESTRE 2 (M2)

UE 1 : Savoirs et compétences générales en droit des libertés (8 ECTS)

Droit international, européen et comparé des libertés (30h – 4 ECTS)

Théorie du droit et argumentation juridique (30h – 4 ECTS)

UE 2 : Savoirs et compétences spéciales en droit des libertés (12 ECTS)

Fundamental social Rights (27h – 4 ECTS)

Droit des étrangers (27h – 4 ECTS)

Libertés et inégalités (27h – 4 ECTS)

UE 3 : Savoirs et compétences techniques en droit des libertés (4 ECTS)

Atelier 4: Actualités des libertés (21h – 4 ECTS)

Atelier 5: Amorçage de la recherche (6h)

UE 4 : Pratique professionnelle et initiation à la recherche (6 ECTS)

Stage (2 ECTS)

Rédaction d'un article scientifique avec suivi de rédaction) (15h – 4 ECTS)

SEMESTRE 3 (M2)

UE 1 : Savoirs et compétences générales en droit des libertés (8 ECTS)

Pratique des recours (30h – 4 ECTS)

Constitutionnalisme et libertés (30h – 4 ECTS)

UE 2 : Savoirs et compétences spéciales en droit des libertés (12 ECTS)

Libertés et crise écologique (27h – 4 ECTS)

Théories critiques des libertés (27h – 4 ECTS)

Libertés et questions de société (27h – 4 ECTS)

UE 3 : Savoirs et compétences techniques en droit des libertés (10 ECTS)

Atelier 6: Workshop-Current issues of rights (21h – 3 ECTS)

Atelier 7: Amorçage mémoire (12h)

Atelier 8: Protection des libertés et acteurs de la société civile (21h – 3 ECTS)

Atelier 9: Argumentation et plaidoiries (21h – 3 ECTS)

Atelier 10: Conférences (5h – 1 ECTS)

SEMESTRE 4 (M2)

UE 1 : Savoirs et compétences techniques en droit des libertés (10 ECTS)

Atelier 11: Actualités des libertés (21h – 3 ECTS)

Atelier 12 Protection des libertés et acteurs de la société civile (21h

- 3 ECTS)

Atelier 13: Argumentation et plaidoiries (21h - 3 ECTS)

Atelier 14: Conférences (5h - 1 ECTS)

UE 2 : Pratique professionnelle et mémoire de recherche (20 ECTS)

Stage/ substitution de stage (4 ECTS)

Mémoire de recherche appliqué avec suivi de rédaction (61h - 16 ECTS)

Stage / Alternance

En Master 1 et Master 2 (formation initiale) : possibilité de stage de 3 mois validant

En Master 2 : possibilité de suivre la formation en alternance

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances (examens terminaux et contrôle continu) sont arrêtées par la CFVU de l'Université. Elles sont disponibles auprès du service scolarité de la composante.

Calendrier pédagogique

Volume horaire :

M1 : 387 h de cours

M2 : 350h de cours. Les deux formations, initiale et en alternance suivent le même parcours pédagogique. (Pour la formation en alternance, le contrat est de 11 mois)

M1

Sep - mars : période de cours

Décembre et avril : période d'examen

Mai-juillet : période de stage

M2 (pour FI et FA)

Sep. : 3 semaines de formation (pour tous : cours 5 jours/sem.)

Oct.-fév. : 2 jours de formation (pour tous) - 3 jours entreprise / institution (uniquement pour les étudiants en alternance)

Mars : 1 jour de formation (pour tous) - 4 jours en entreprise / institution (uniquement pour les étudiants en alternance)

Avril-juillet : 5 jours en entreprise / institution (uniquement pour les formations en alternance).

Les autres étudiants en formation initiale peuvent effectuer un stage professionnel ou un mémoire de recherche, appliqué ou non.

Modalités d'admission en formation initiale

Formation accessible en M1 après une L3 de droit ou d'un parcours spécifique sous réserve de l'appréciation du dossier au regard des critères de sélection.

Formation accessible en M2 après le M1 Pratique et théorie des libertés ou d'un autre master sous réserve de l'appréciation du dossier au regard des critères de sélection.

Modalités d'admission en formation continue

Formation accessible après le Master 1 droit des libertés ou d'un parcours spécifique sous réserve de l'appréciation du dossier

Candidature

Mon Master

Période de candidatures : 17 février - 16 mars,

Phase principale d'admission : 3 juin - 16 juin,

Phase complémentaire d'admission 19 juin - 19 juillet

Début des cours prévu : 1 septembre 2026

Mon Master

Période de candidatures : 17 février - 16 mars,

Phase principale d'admission : 3 juin - 16 juin,

Phase complémentaire d'admission 19 juin - 19 juillet

Début des cours prévu : 1 septembre 2026

Responsables pédagogiques

Manon Altwegg-Boussac, Marie Alice Chardeaux, Marie Cretin
Sombardier, Afroditi Marketou, Claire Marzo, Frédéric F. Martin

Scolarité

master.libertes@u-pec.fr

